



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2021

Délibération n° 04

**Date de
convocation**
07.05.2021

Date d'affichage
11.05.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 35

Objet : Vote du budget supplémentaire 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI par M. C. GHIS – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. GEOFFROY – Mme F. SAVY par M. JM. GUILBOT – M. C. LUTTMANN par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par M. C. GHIS – Mme H. KIRCALI par M. J. SAMINGO – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER.

Monsieur Fabrice BOURDEAU a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-4,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

VU le Budget Primitif 2021 adopté le 13 février 2021,

VU le Compte Administratif 2020 adopté le 17 mai 2021,

VU l'Affectation des résultats de l'exercice 2020 adoptée le 17 mai 2021,

VU le projet de Budget Supplémentaire 2021 présenté,

CONSIDERANT que le Budget Supplémentaire pour 2021 reprend les résultats du Compte Administratif 2020,

CONSIDERANT que les résultats du Compte Administratif 2020 font apparaître un solde d'exécution négatif de - 129 472.76 € en investissement après restes à réaliser, et de 3 725 181.53 € en fonctionnement,

CONSIDERANT que le résultat excédentaire doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte de réserves 1068),

CONSIDERANT les ouvertures de crédits en fonctionnement et en investissement nécessaires pour le fonctionnement des services communaux,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter par un vote par chapitre, le budget supplémentaire 2021 dont l'équilibre en résumé comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT	6 247 839.45 €	6 247 839.45 €
FONCTIONNEMENT	254 834.77 €	254 834.77 €
TOTAL	6 502 674.22 €	6 502 674.22 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - Charges à caractère général	47 827,80 €
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	54 300,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	85 571,97 €
67 - Charges exceptionnelles	67 135,00 €

Votes	
Pour	Abstention
28	7
28	7
28	7
28	7

Recettes

70 - Ventes produits fabriqués, prestations de service	70 496,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	- 51 130,00 €
77 - Produits exceptionnels	34 760,00 €
002 - Excédent cumulé	200 708,77 €

28	7
28	7
28	7
28	7

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

001 - Déficit cumulé	-348 699,40 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	62 204,00 €
21 - Immobilisations corporelles	339 702,00 €
23 - Immobilisations en cours	3 065 394,00 €
041 - Opérations patrimoniales	1 300 000,00 €

28	7
28	7
28	7
28	7
28	7

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 524 472,76 €	28	7
13 - Subventions d'investissement	18 000,00 €	28	7
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	54 300,00 €	28	7
041 - Opérations patrimoniales	1 300 000,00€	28	7

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce consécutive à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre.
Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 17 mai 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 28

Contre : -

Abstentions : 7 (Mme L. Massé – M. G. Prilleux – Mme A. Adjeli – M. S. Rouillier – M. D. Roussaux – Mme A. Méjias – M. P. Pelloux)